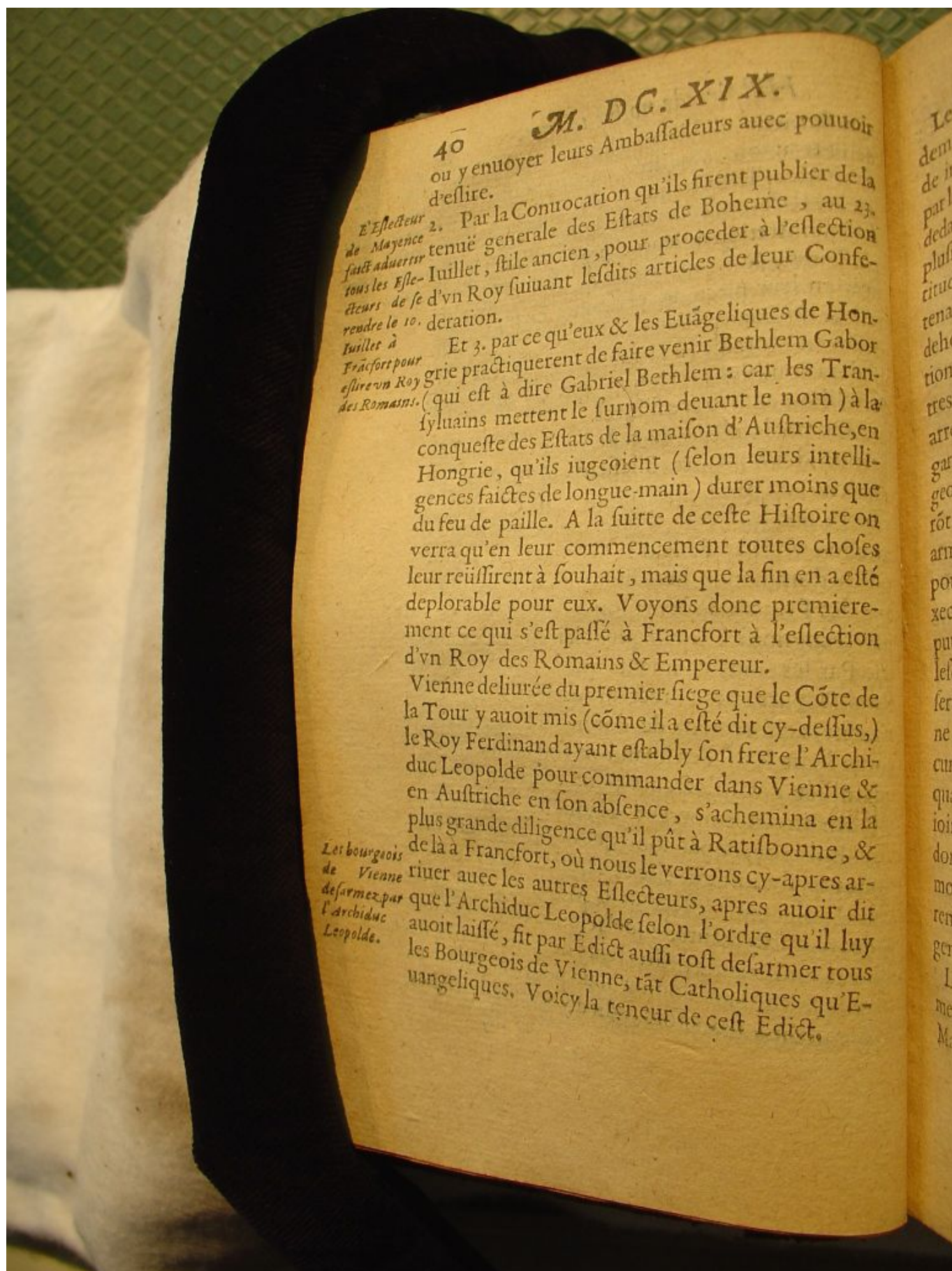


1619_040.jpg



1619_041.jpg

Histoire de nostre temps.

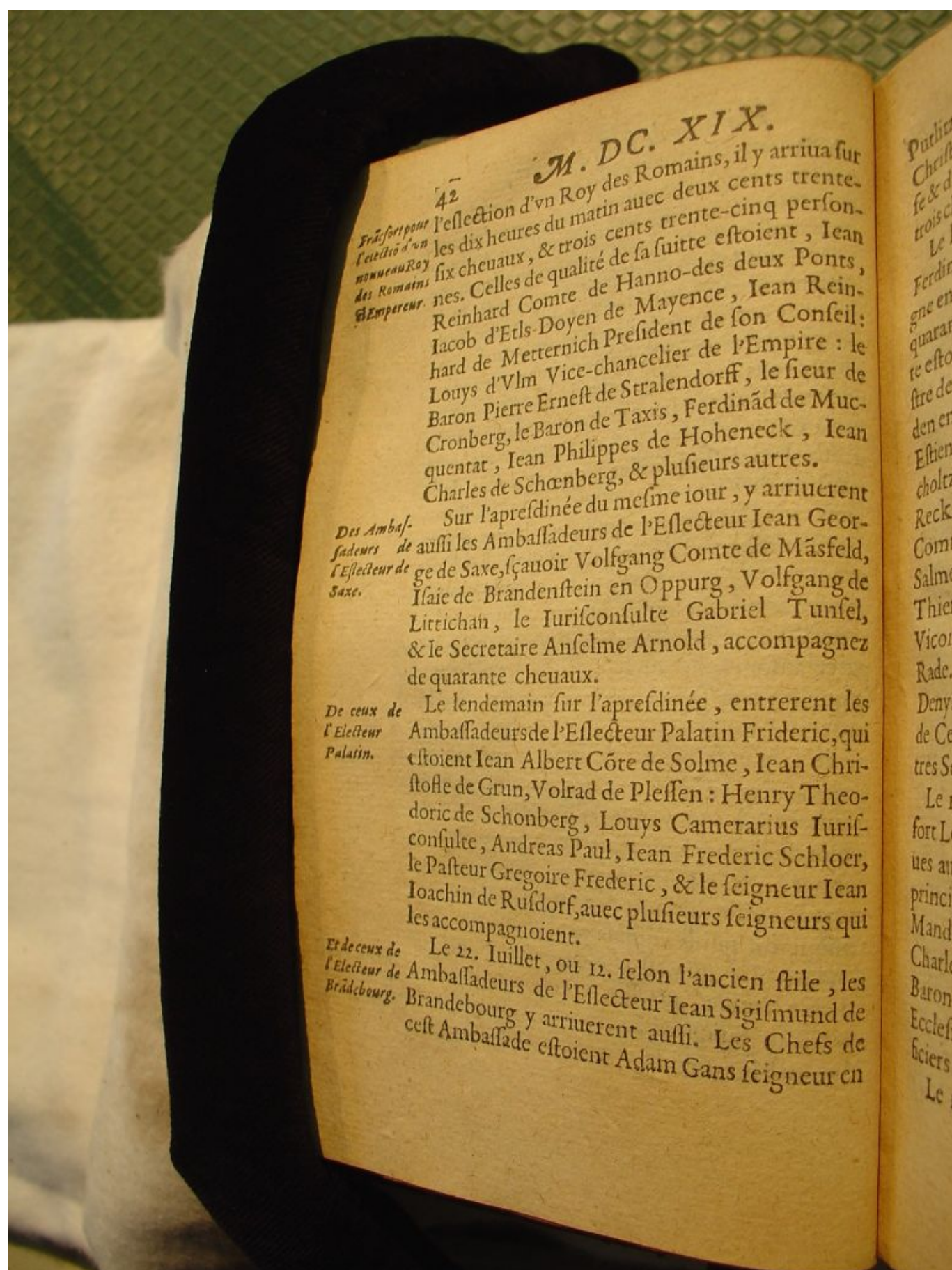
41

Le Roy Ferdinand desirant que toutes choses demeurēt en paix & tranquillité, voyant la grande incommodité que reçoit la ville de Vienne par la multitude de gens de guerre qui sont tant dedans que dehors la ville, affligée de peste & de plusieurs griefues maladies, pour la grande multitude de personnes de diuerſes nations qui maintenant s'y retrouuent : Et ne pouuant en mettre dehors tous les gens de guerre, pour les dissensions que les habitans ont les vns contre les autres à cause de la diuerſité de Religion : il a esté arresté l'vnziesme Iuillet, qu'une partie de la garnison de Vienne ſera ostée, & que les Bourgeois tant Catholiques qu'Euangeliques porteront eux meſmes à l'Arsenal de la ville toutes leurs armes tant à feu que long bois, avec le plomb, poudre & meſche qu'ils auront ; Que pour l'exécution de ce mandement, il ſera eſleu des Deputés ausquels chacun baillera toutes ſes armes, leſquelles leur ſeront par eux fidellement conſervées : Avec deſſenſes à tous Bourgeois ſur peine de la vie & biens, de retenir ny tenir aucunes armes en leurs maiſons. Quand aux quinquaillers & à tous vendeurs d'armes on leur enjoinct de fermer auſſi leurs boutiques, & d'en donner la clef auſdits Deputés : afin que par ce moyen la ville ſoit hors de tout peril, & que ſeulement on puiſſe la ſoulager d'une partie de la gendarmerie qui y eſt comme en garniſon.

Le 20. Iuillet, ou ſelon le ſtile ancien le dixiesme, Jean Suichard Eſlecteur Archeueſque de Mayence ſe rendit le premier à Francfort pour

*Arrivée de
l'Eſlecteur de
Mayence à*

1619_042.jpg



42
M. DC. XIX.
l'ellection d'un Roy des Romains, il y arriua sur
les dix heures du matin avec deux cents trente-
six cheuaux, & trois cents trente-cinq person-
nes. Celles de qualité de sa suite estoient, Iean
Reinhard Comte de Hanno-des deux Ponts,
Jacob d'Etls-Doyen de Mayence, Iean Rein-
hard de Metternich President de son Conseil:
Louys d'Vlm Vice-chancelier de l'Empire: le
Baron Pierre Ernest de Stralendorff, le sieur de
Cronberg, le Baron de Taxis, Ferdinād de Muc-
quentar, Iean Philippes de Hoheneck, Iean
Charles de Schœnberg, & plusieurs autres.

Des Ambas-
sadeurs de
l'Esleeteur de
Saxe.
Sur l'apresdinée du mesme iour, y arriuerent
aussy les Ambassadeurs de l'Esleeteur Iean Geor-
ge de Saxe, sçauoir Wolfgang Comte de Māsfeld,
Isaie de Brandenstein en Oppurg, Wolfgang de
Littichan, le Iurifconsulte Gabriel Tunsel,
& le Secretaire Anselme Arnold, accompagnez
de quarante cheuaux.

De ceux de
l'Esleeteur
Palatin.
Le lendemain sur l'apresdinée, entrerent les
Ambassadeurs de l'Esleeteur Palatin Frideric, qui
estoient Iean Albert Côte de Solme, Iean Chri-
stofle de Grun, Volrad de Plessen: Henry Theo-
doric de Schonberg, Louys Camerarius Iurif-
consulte, Andreas Paul, Iean Frederic Schloer,
le Pasteur Gregoire Frederic, & le seigneur Iean
Ioachin de Rufsorf, avec plusieurs seigneurs qui
les accompagnoient.

Et de ceux de
l'Esleeteur de
Brandebourg.
Le 22. Iuillet, ou 12. selon l'ancien stile, les
Ambassadeurs de l'Esleeteur Iean Sigismund de
Brandebourg y arriuerent aussy. Les Chefs de
cest Ambassade estoient Adam Gans seigneur en

1619_043.jpg

Histoire de nostre temps.

43

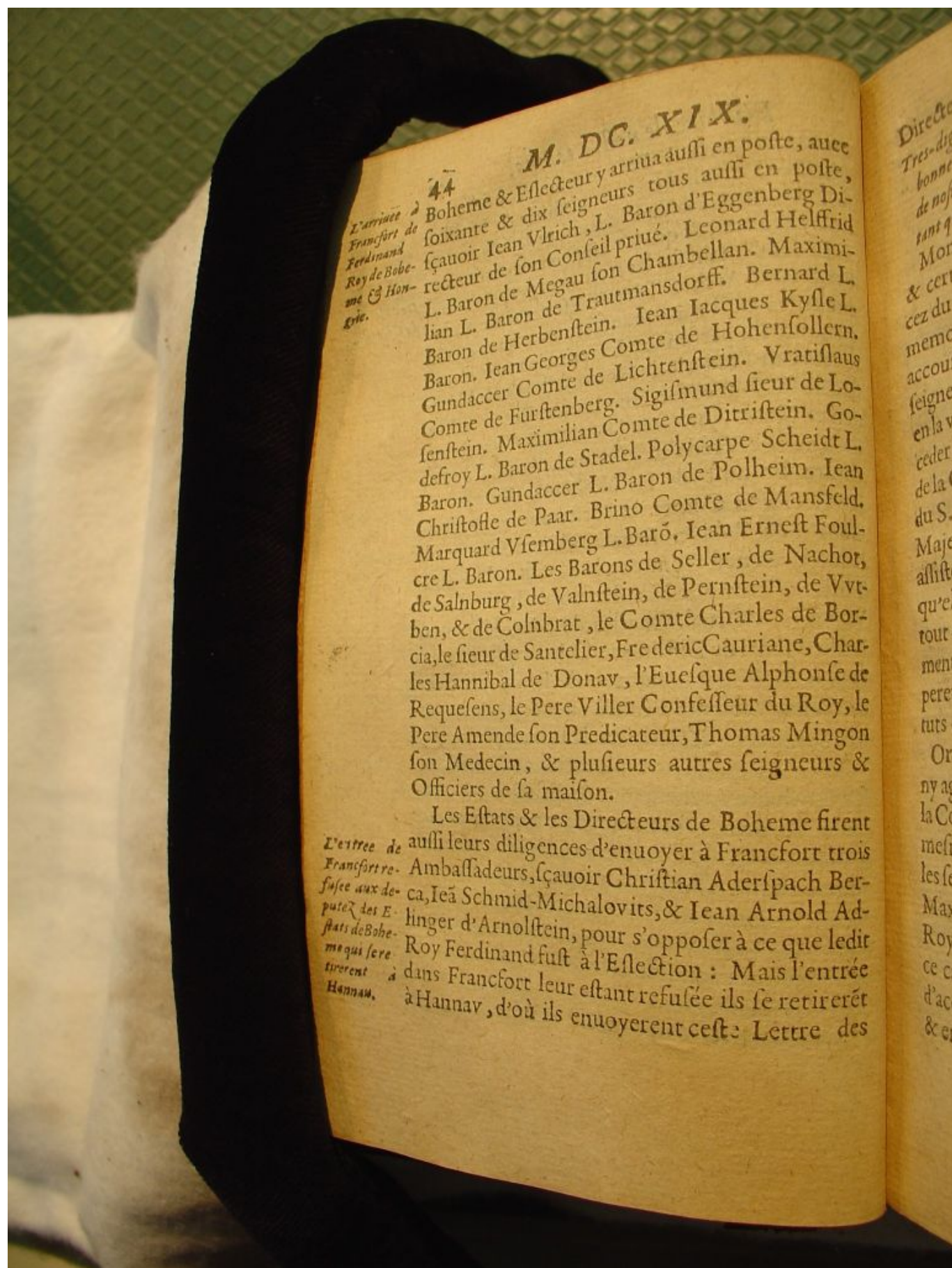
Purlitz: Frideric de Prukman Iurifconsulte, & Christian de Bellian, avec vne suite de Noblesse & d'Officiers faisans le nombre de soixante & trois cheuaux, & quatre-vingts trois personnes.

Le lendemain sur les trois heures apres midy, Del'Eleſteur de Cologne, Ferdinand Archeueſque & Eleſteur de Cologne entra auſſi dans Francfort avec quatre cens quarante ſix personnes. Les principaux de ſa ſuite eſtoient Frederic de Hohenſoller Grand Maſtre de ſa Cour & ſon Chambrier. Erneſt de Linden en Reck, ſon Grand Eſcuyer & Chambrier. Eſtienne de Vrede en Meſched. Arnold de Bucholtz Preuoſt de Heildesheim. Thierry de Reck. Egon Comte de Furſtemberg. Volrard Comte de Valdec. Erneſt Frideric Comte de Salmes. Erneſt Comte en la Marck. Philippes Thierry Comte de Manderschit. Charles Erneſt Vicomte d'Ornal. Charles de Baex ſeigneur de Rade. Henri de Diſtling en Odenhaufen le vieil. Denys de Potiers ſeigneur de Fenff. Eberhard de Celles Vicomte d'Inherinne, & pluſieurs autres Seigneurs & Officiers de ſa maiſon.

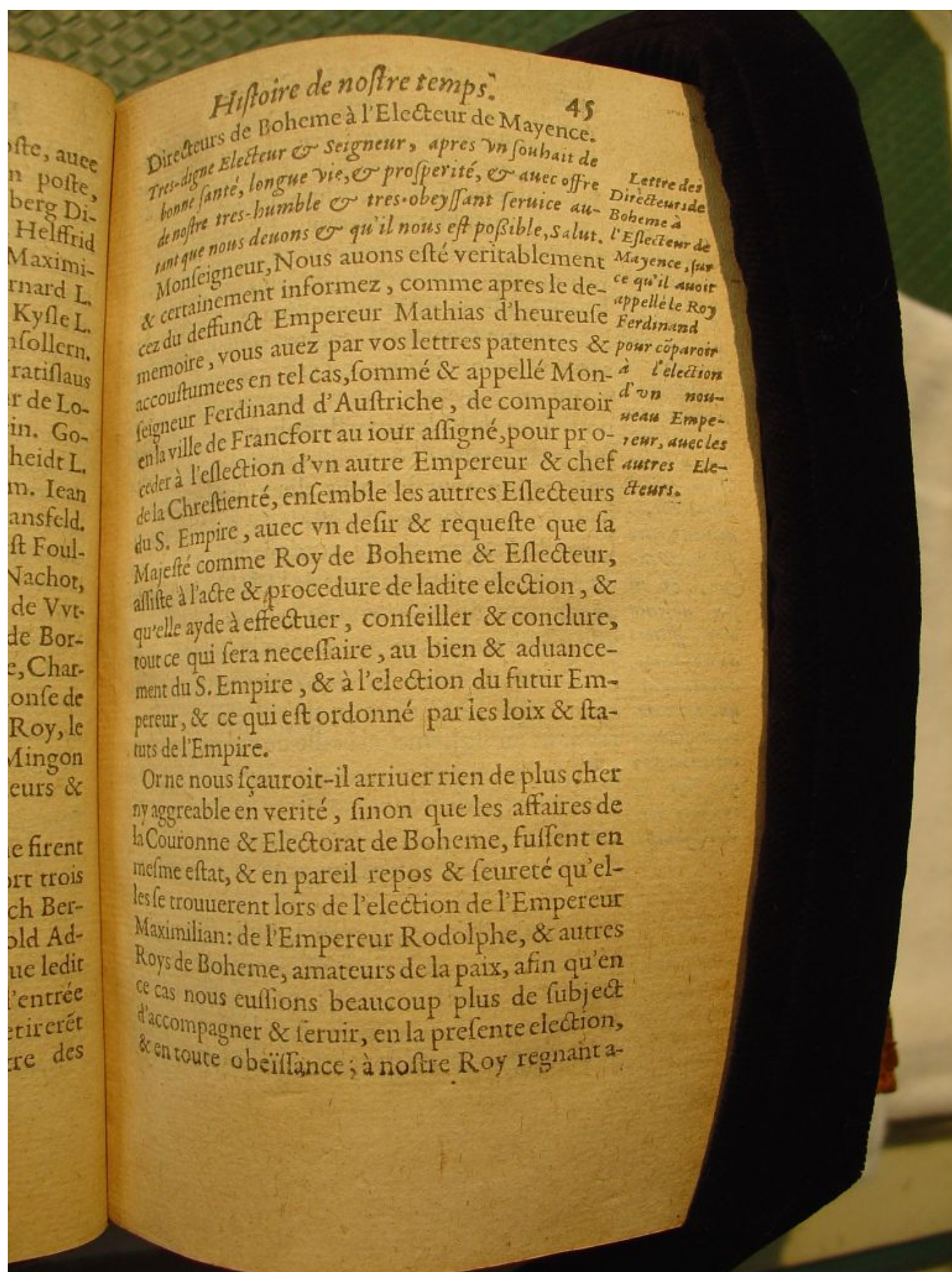
Le 15. ou 25. dudit mois arriva auſſi à Francfort Lothaire Archeueſque & Eleſteur de Tre- De l'Eleſteur de Treves, ues avec deux cens cinquante personnes. Les principaux deſquels eſtoient Charles Comte de Manderschit. Chriſtoſle Comte de Leiningen. Charles Comte de Lenoncourt. Iean Henry L. Baron de Reiffenberg, avec pluſieurs autres tant Eccleſiaſtiques que ſeculiers, Conſeillers & Officiers domeſtiques.

Le 18. ou 28. dudit mois Ferdinand Roy de

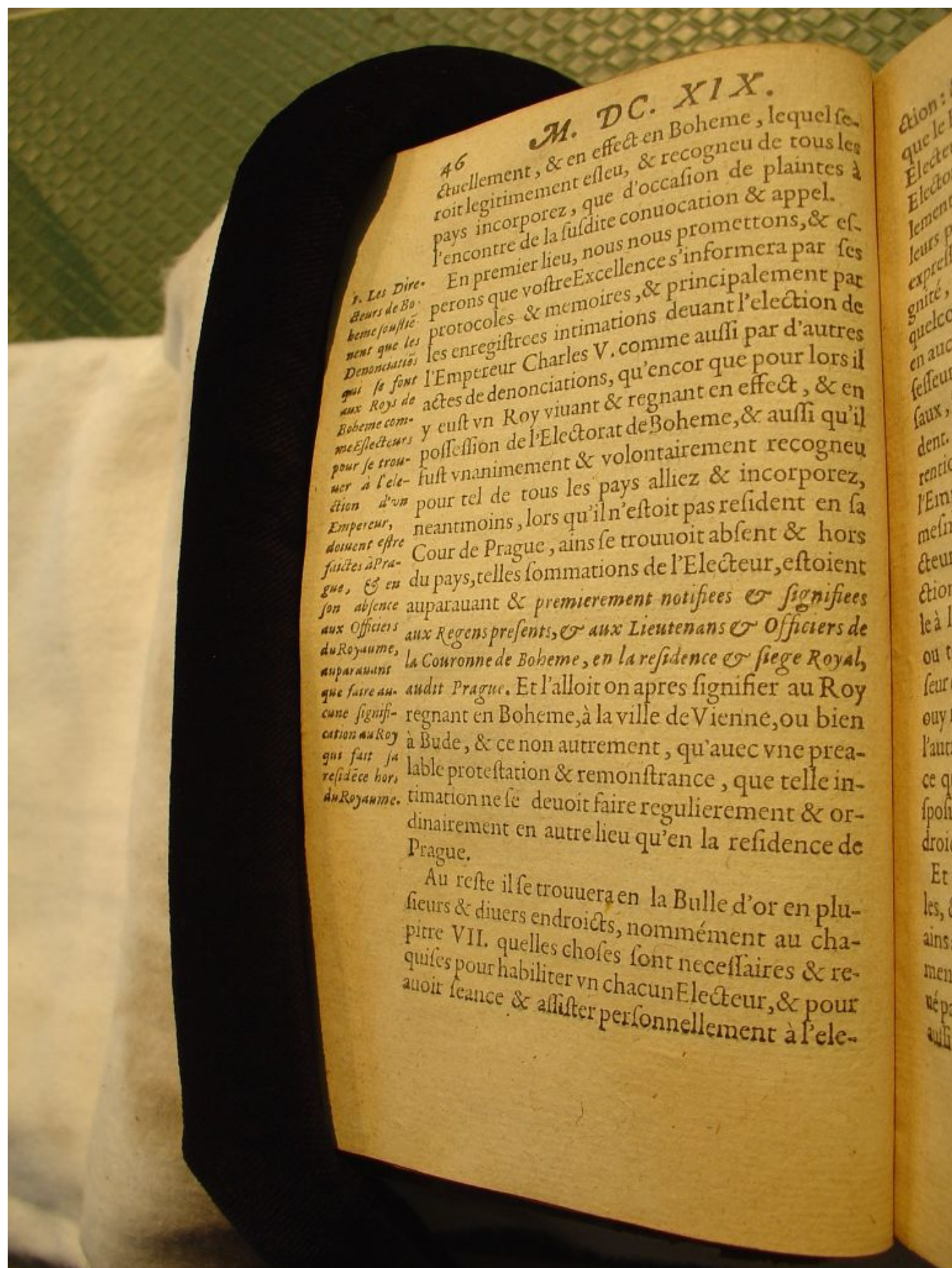
1619_044.jpg



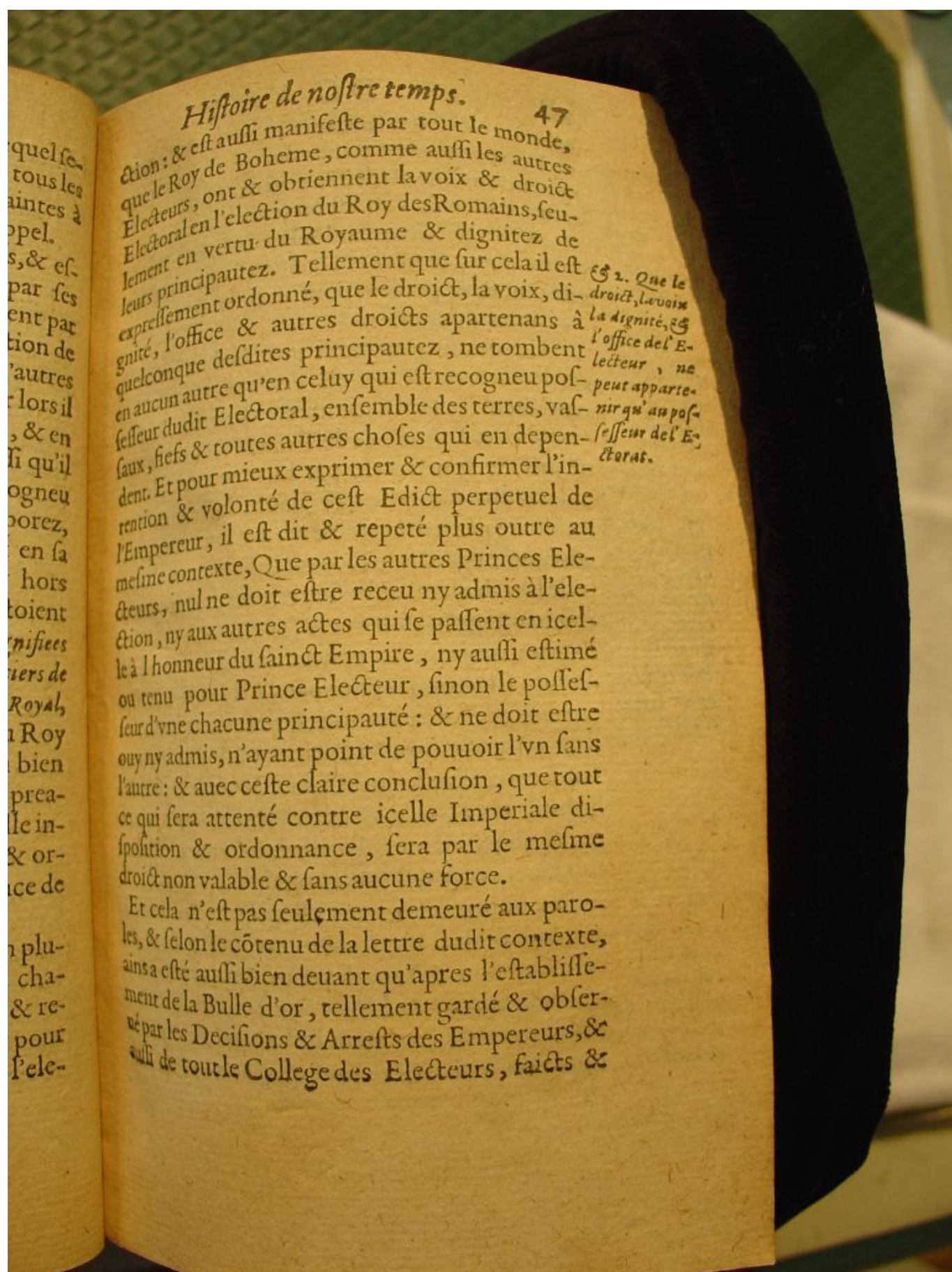
1619_045.jpg



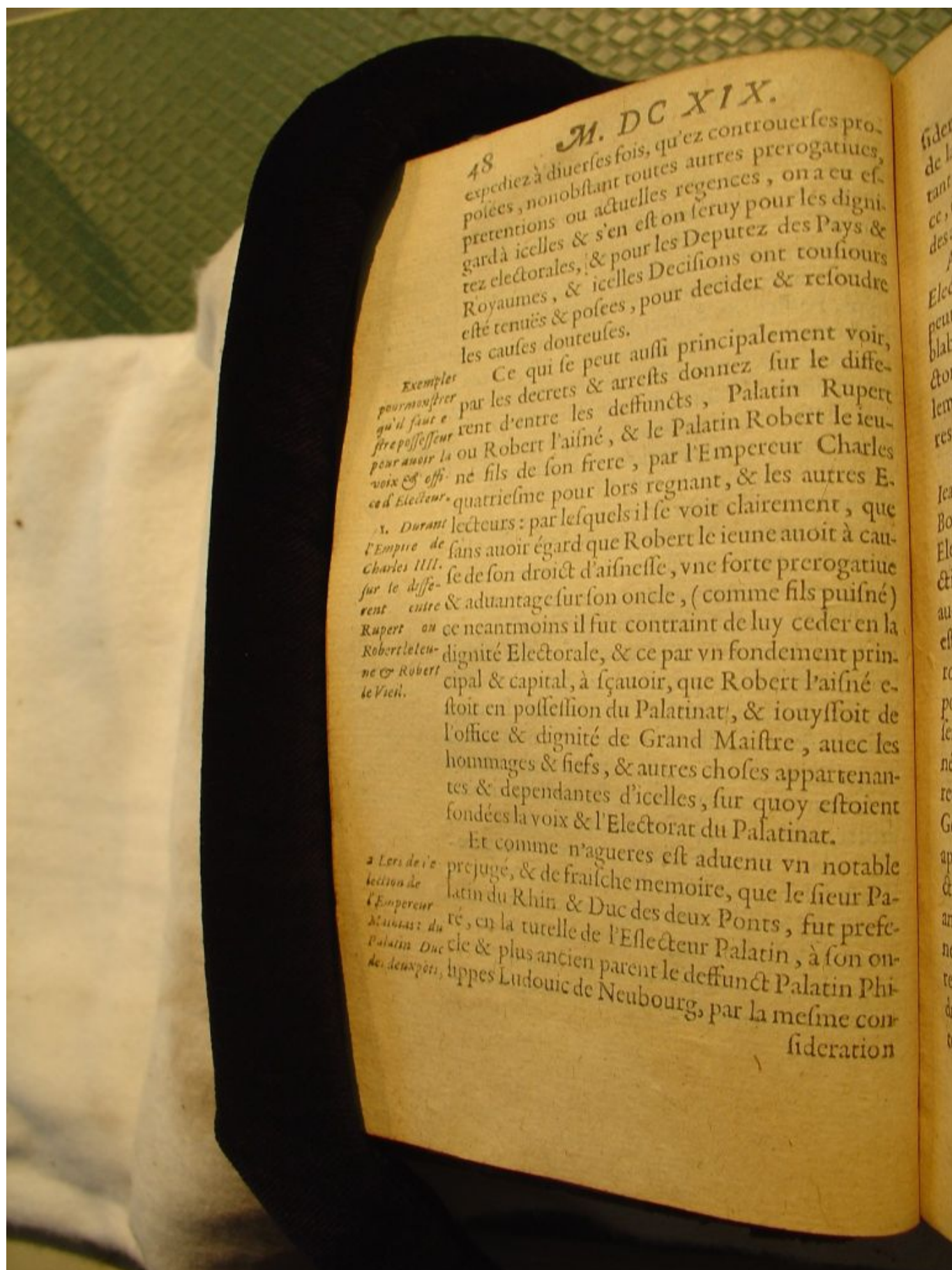
1619_046.jpg



1619_047.jpg



1619_048.jpg



1619_049.jpg

Histoire de nostre temps.

49

sideration de l'obtention & actuelle possession de la regence & administration de l'Electorat, tant par vostre mesme sentence & recognoissance, comme du deffunct Empereur Rodolphe, & des autres Electeurs.

Administrateur du Palatinat & du Palatin de Neubourg, pretendant deuoir estre Administrateur comme plus proche parent.

Aussi n'y a'il pas moins d'exemples en vostre Electorat & maison qu'es autres, & par iceux se peut demonstrier & prouuer, qu'en telles & semblables controuerses touchant les droicts Electoraux, tousiours les affaires se sont reglees seulement sur & selon l'actuelle possession des terres & pays.

Mesmes à ceste occasion, le deffunct Comte Jean de Luxembourg comme Roy regnant en Boheme, fut admis & preferé par le Collège des Electeurs, au Duc Henry de Carinthie en l'Electio[n] du feu Empereur Louys de Bauiere, sans auoir esgard qu'iceluy Duc de Carinthie auoit esté non seulement auparauant proclamé & couronné Roy de Boheme, mais aussi auoit iouy & possédé le Royaume actuellement avec le consentement des Estats dudit pays par plusieurs années: mais que lors de l'electio[n] dudit Empereur Louys, il auoit esté demis & depossédé du Gouvernement d'iceluy Royaume, dequoy il appert sans contradiction, que tel droict d'Electio[n], n'est point vn faict personnel: ou qui soit annexé aux autres actes & ceremonies personnelles du couronnement: ains comme droicts reels avec tous les offices, dignitez, & autres droicts sont annexez & tellement fondez, sur tous & vn chacun des Electorats, que nul ne

3. A l'electio[n] de l'Empereur Louys de Bauiere, entre le Comte de Luxembourg, & le Duc de Carinthie Roys de Boheme.

6. Tome.

D

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan